

MARCHÉ DE TRAVAUX
PROCÉDURE OUVERTE

CAHIER DES CHARGES

CLAUSES TECHNIQUES

**Marché de travaux portant sur la construction d'un immeuble à plusieurs fonctions
sis avenue De Roovere 9 à Molenbeek-Saint-Jean
dans le cadre du Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest".
Opération 1.1 Centre de Quartier Ouest.**

1. Architecture : Métré récapitulatif

REFERENCE

DIDU-ROO0009_001_CDC21.009

Pouvoir Adjudicateur:

Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Département Infrastructures et Développement Urbain



Le. 25/08/2021	DENOMINATION	Description, précisions et/ou localisation	MARCHE MARKT	UNITE EENHEID	Quantité tot. Tot. Hoeveelheid	TOTAL / TOTAAL	
						Prix unitaire Eenheidsprijs	Prix total Totaal prijs
0	ENTREPRISE / CHANTIER						
	QP : seuls les postes accompagnés de la mention « QP » dans le métré récapitulatif sont en quantités présumées, tous les autres sont en quantité forfaitaire.						
	PM : les postes pour mémoire (PM) doivent être intégrés par le soumissionnaire dans leur offre de prix : leur prix sera réparti respectivement sur l'ensemble des prix des ouvrages concernés et / ou de l'entreprise dans son ensemble.						
	Parties du dossier : Les différentes parties du dossier se complètent mutuellement et ne peuvent jamais être interprétées de manière restrictive l'une par rapport à l'autre.						
	En cas de contradiction ou discordance entre les clauses de ces documents, c'est l'imposition la plus contraignante qui l'emporte.						
	Les indications de type (→ A101, B207, etc) renvoient à ce même code de mesurage dans les feuilles de métrés détaillés A, B, etc.						
0	INTRODUCTION / GÉNÉRALITÉS						
1	PRESTATIONS PARTICULIÈRES						
01.1	Mission de coordination de sécurité et de santé		PM				
01.4	Plans de sécurité et de santé		PM				
2	MODALITÉS DE L'ENTREPRISE						
02.1.	Obligations de l'entreprise		PM				
02.11.9	Intégralité de la soumission		PM				
02.11.9c	Visite préalable du chantier		PM				
02.13	Normes de référence		PM				
02.19.1	Performances et exigences à atteindre		PM				
02.19.1a	Eco-construction et circularité		PM				
	L'ensemble des matériaux du projet ont été choisis en regard de leurs caractéristiques environnementales, en se référant notamment aux critères d'évaluation et scores de la NIBE (Nederlands Instituut voor Bouwbiologie en Ecologie) et de Bruxelles-Environnement (TOTEM), qui sont par conséquent des minima requis.						
02.19.1b	Performance énergétique des bâtiments (PEB)		PM				
	La partie PEB est établie par MK Engineering fixe les critères à respecter pour la PEB dans le cadre du présent marché. Pour mémoire, tous les matériaux, accessoires et dispositions nécessaires au respect de ces critères sont compris dans les prix unitaires des différents postes et / ou de l'entreprise dans son ensemble, même s'ils ne font pas l'objet d'un poste spécifique, et ce tant pour les parties architecture que stabilité et techniques spéciales.						
02.19.1d	Performance énergétique des bâtiments (PEB)		PM	PM			
02.19.1d1	Exigences en terme d'étanchéité à l'air (incl. Tests blowerdoor). 3 compartiments étanches définis dans le CDC PEB + son annexe étanchéité qui doivent être testés indépendamment : Vestiaires -1, Horeca, Multifonction + logement.		PM	PM			
02.19.1c	Acoustique		PM				
	La partie acoustique établie par ASM acoustics fixe les objectifs à atteindre pour la performance acoustique des bâtiments objets de marché. L'ensemble de la construction respectera au minimum les impositions de la norme NBN S01-400-1 et -2 pour une classe de confort normale et les dernières normes en la matière. Pour mémoire, tous les matériaux, accessoires et dispositions nécessaires au respect de ces impositions sont compris dans les prix unitaires des différents postes et / ou de l'entreprise dans son ensemble, même s'ils ne font pas l'objet d'un poste spécifique, et ce tant pour les parties architecture que stabilité et techniques spéciales.						
02.19.1*	Incendie		PM				
	Poste pour mémoire : tous les matériaux, accessoires et dispositions nécessaires au respect au minimum des impositions relatives à la sécurité incendie, conformément notamment à l'A.R. du 07/12/2016 fixant les normes de base en la matière et la NBN S21-204, Protection contre l'incendie dans les bâtiments scolaires le cas échéant, sont compris dans les prix unitaires des différents postes et / ou de l'entreprise dans son ensemble, ce, même s'ils ne font pas l'objet d'un poste spécifique, et ce tant pour les parties architecture que stabilité et techniques spéciales. Ainsi, le prix de l'entreprise comprend notamment tous les matériaux, techniques et moyens pour atteindre les objectifs imposés, tels que protections, fermetures et resserrages résistants au feu à la mousse, au mortier, à la laine de roche, produits intumescents... : - structure constructive R60 au-dessus du niveau d'évacuation le plus bas (Ei) et R120 en dessous - revêtements de façade B-s3, d1 - ... L'avis du service incendie émis dans le cadre de la demande de permis et les plans de compartimentages sont joints au présent dossier.						
02.19.1f	PMR / Personnes à Mobilité Réduite		PM				
	Poste pour mémoire : tous les matériaux, accessoires et dispositions nécessaires au respect au minimum des impositions relatives au PMR sont compris dans les prix unitaires des différents postes et / ou de l'entreprise dans son ensemble, ce, même s'ils ne font pas l'objet d'un poste spécifique, et ce tant pour les parties architecture que stabilité et techniques spéciales. L'ensemble du bâtiment est adapté PMR.						
02.2.	Organisation du chantier		PM				
02.3.	Etat des lieux		PM				
02.4	Matériaux		PM				
02.42	Approbations / agrément de matériaux		PM				
02.42.1	Critères d'acceptabilité		PM				
02.42.4	Bois provenant de forêts gérées durablement	L'ensemble des bois utilisés sur le chantier seront certifiés FSC, PEFS ou équivalent.	PM				
4	PRÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DE CHANTIER						
04.2	Préparation du site		PM				
04.21.2	Dégagements et nettoyages du site	<i>L'ensemble des démolitions et enlèvements non-repris dans d'autres postes et nécessaire à la réalisation du projet ou présent dans le périmètre de la zone d'intervention : enlèvement clôtures, grilles, murets, bordures, plots de fondations, emplacements parking, etc. sur l'ensemble de la zone d'intervention, et toutes sujétions.</i>	QF / FH	PG / GP	1		
04.21.3	Tracé des ouvrages		PM				
04.22	Défrichements / abattages / essouchements	<i>Ensemble des défrichements, abattages et essouchements nécessaires à la réalisation du projet, et toutes sujétions.</i>	QF / FH	PG / GP	1		
04.4	Mesures de protection		PM				
04.5	Équipements de chantier		PM				
04.6	Terrains et locaux de chantier		PM				
6	TRAVAUX DE STABILISATION ET DE DECONSTRUCTION						
06.2	Déconstruction/démolition (pour évacuation)		PM				
06.21.1a	Démolition de bâtiments entiers et de leurs abords Bâtiments, annexes et abords	<i>Ensemble des démolitions (bâtiments, annexes, sols, éléments extérieurs, murets, grilles, citernes, caves, ...) nécessaires à la réalisation du projet. Démolition des constructions existantes et de leurs fondations et parties enterrées et enlèvement des revêtements de sols intérieurs et extérieurs existants, de leurs couches et sous-couches jusqu'aux niveaux nécessaires à la bonne réalisation du projet, soit au moins jusque - 40cm sous les niveaux projetés. L'étude de reconnaissance de l'état du sol du 07/12/20 relève la présence de 3 anciennes citernes à hydrocarbures de 15, 15 et 10.000 L, sans relever de pollution du sol liée. Ces citernes doivent être mises hors service avant enlèvement par une firme spécialisée (vidange, dégazage, nettoyage ...) avec remise d'une attestation conforme à la législation.</i>	QF / FH	PG / GP	1,00		
		<i>L'ensemble des matériaux issus de la démolition seront traités dans l'ordre suivant en se référant à l'inventaire pour le réemploi du 01/07/20 et au fonction des possibilités et besoins à obtenir auprès du PA dans des délais compatibles avec le chantier : 1. Si le matériau présente un potentiel de réemploi, qu'il est en état et qu'il présente un potentiel d'utilisation pour le projet ou un des futurs projets de la commune (se référer au PA) → récupération de ce matériau et transport jusqu'au terrain de stockage du PA (310m2) situé à l'angle des rues Vandenpeereboom / Decock à ± 500m du site de projet. 2. Si le matériau présente un potentiel de réemploi, qu'il est en état mais qu'il ne présente pas de potentiel d'utilisation pour le projet ou pour la commune → récupération de ce matériau et transport jusqu'à un des Recypark de Bruxelles ou Opalis 3. Si le matériau ne présente pas de potentiel de réemploi ou qu'il est en mauvais état → récupération de ce matériau et transport jusqu'à un centre de recyclage (recypark) afin de maximiser la préservation et la valorisation de la matière, si possible</i>					
		<i>Ce poste comprend l'enlèvement de l'amiante reprise à l'inventaire amiante. Les types d'application / états / quantités approximatives d'amiante sont en résumé les suivantes : - Tablette de fenêtre en Massal / Dégradé / 0,5 m - Faux plafond en Menuiserie / Dégradé / ± 7 m² - Débris de faux plafond en Menuiserie au sol / Dégradé / Débris - Débris de faux plafond en Menuiserie au sol / Dégradé / Débris - Faux plafond en Menuiserie / Dégradé / ± 20 m² - Faux plafond en Menuiserie / Dégradé / ± 55 m² - Ardoises en amiante ciment / Légèrement dégradé / ± 600 m²</i>					
7	DECHETS - PREVENTION, TRI SELECTIF SUR CHANTIER, STOCKAGE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS		PM				

1	TERRASSEMENTS / FONDATIONS	Se référer également à l'étude de reconnaissance de l'état du sol pour l'ensemble de ce chapitre. La RES du 07/12/20 relève la présence de plomb (1700 mg/kg.ms) dans une couche de remblai de 2.000 m3 entre 1 et 4m, qualifiée de pollution orpheline. La concentration représentative du plomb ne dépassant pas la NI, le risque peut être écarté et conformément à l'Ordonnance, une étude détaillée ne doit pas être réalisée. Les prestations, travaux et coûts éventuels liés au traitement de la pollution doivent être intégrés dans le coût des différents travaux. En cas de présence de pollution non signalé dans l'étude de reconnaissance de l'état du sol, l'entrepreneur sera dédommagé des frais supplémentaires engendrés par l'enlèvement de celui-ci. Le terrain étant en catégorie 3 sur la carte de l'état du sol, les travaux d'excavation doivent être limités à 180 jours (incl. TDL) et une déclaration de travaux de durée limitée (TDL) doit être introduite auprès de Bruxelles-Environnement. Cette procédure et les frais liés sont compris au marché. Les prescriptions de ce Tome s'appliquent à toutes les parties du dossier (AR, Stabilité, TS, abords ...)				
11	TRAVAUX DE TERRASSEMENTS ET DE FOUILLES					
11.11.1	Enlèvement de terre arable					
11.11.1a1	Enlèvement de terre arable avec stockage sur site	Concerne les premiers 30 cm de terre végétalisée au sein de la zone des travaux du marché.	QP / FH	M3	132,3	
11.12	Déblais pour construction	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie	PM	PM		
11.12.1	Déblais / Fouilles de fondation ordinaires	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie				
11.12.1a	Déblais / Fouilles de fondation ordinaires		PM	PM		
11.12.3	Déblais pour semelles de fondation	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie				
11.12.3x	Déblais pour semelles et dés de fondation		PM	PM		
11.12.4	Déblais / Fouilles mécaniques particuliers	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie				
11.12.4b	Déblais pour éléments d'égouts		PM	PM		
11.12.4c	Déblais pour conduites enterrées		PM	PM		
11.21.1	Enlèvement de massifs enterrés (voir dossier stabilité)	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie	PM	PM		
11.31.1	Remblais de terres	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie				
11.31.1a	Remblais de terres mises en dépôt sur chantier		PM	PM		
11.31.1c	Remblais avec apport de terres		PM	PM		
11.32.1	Remblais de matières premières	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie				
11.32.1c	Remblais en sable stabilisé		PM	PM		
11.34.1	Rehaussement du terrain	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie	PM	PM		
11.5	Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux					
11.52.1a	Mises hors eaux des fouilles par abaissements des eaux	Ne pas rejeter aux égout - Possibilité de remplir les camions de propreté publics	PM	PM		
11.61.1	Boucle de terre					
11.61.1a	Boucle de terre	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie	PM	PM		
12	FONDATIONS DIRECTES	Pour mémoire, compris dans les parties d'ingénierie	PM			
15	ETANCHEISATION ET ISOLATION					
15.11.1	Membranes souples - Membranes					
15.11.1d	Couches d'étanchéité en lés / EPDM					
15.11.1d2	Surface verticales	(->A105+A134+A135) Les surfaces de tous les murs enterrés et de tous les pieds de façades	QF / FH	M2	138,71	
15.11.2	Membranes souples - Géomembranes					
15.11.2x	Membranes à pastilles	(->A105+A134+A135) Les surfaces de tous les murs enterrés et de tous les pieds de façades	QF / FH	M2	138,71	
15.41.1	Isolation en panneaux - matières synthétiques					
15.41.1a	Isolation en panneaux – polystyrène extrudé (XPS)					
15.41.1a1	Surfaces verticales					
15.41.1a11	Épaisseur 12 cm (Msol-01)	(->A105) Sur les parois de tous les volumes enterrés, cf. plans et détails. Min. 0,036 W/mK.	QF / FH	M2	91,75	
15.41.1a12	Épaisseur 8 cm	(->A135) Concerne les pieds de façade, cf. plans, métrés et détails. Min. 0,036 W/mK.	QF / FH	M2	14,85	
15.41.1a13	Épaisseur 6 cm	(->A134) Concerne les pieds de façade, cf. plans, métrés et détails. Min. 0,036 W/mK.	QF / FH	M2	32,11	
16	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT		PM	PM		
17	ELEMENTS DE CONDUITES ENTERREES					
17.21.1	Tuyaux de drainage enterrés					
17.21.1e	Tuyaux de drainage en matière synthétique / PVC	(-> I918) Drainage enterré en pourtour de tous les murs enterrés	QF / FH	M 1	47,5m	
17.31.2	Chambres de visite préfabriquées					
17.31.2e	Chambres de visite en matière synthétique / PVC	Compris dans la partie Techniques spéciales / Stabilité	PM	PM		
17.31.2x	Chambre de rinçage pour drain	(-> I932) Drainage enterré en pourtour de tous les murs enterrés	QF / FH	PCE / ST	4	
17.42.1	Réseau égouts publics / mixte					
17.42.1a	Raccordements à l'égout public / mixte	Compris dans la partie Techniques spéciales / Stabilité	PM	PM		
2	ELEMENTS DE SUPERSTRUCTURE					
	Y compris tous les matériaux, accessoires et dispositions (par exemple joints souples, bandes résilientes, isolants..) nécessaires au respect des critères thermiques, de résistance au feu et au respect des critères acoustiques prescrits dans les clauses et normes acoustiques.					
21	ELEMENTS DE MAÇONNERIE					
21.22.2	Maçonneries non portantes en blocs de béton					
21.22.2x	Blocs de béton plein					
21.22.2x1	Épaisseur 9 cm	(->D404) Suivant plans, métrés et détails.	QF / FH	M2	89,11	
21.22.2x2	Épaisseur 14 cm et plus	Compris dans la partie Stabilité	PM	PM		
21.61	Rejointoyage					
21.61.1	Rejointoyage	Pour tous les blocs béton apparents.				
21.61.1b	Joints de maçonnerie apparente	(->D404) Parois en blocs béton 9 cm apparents. Épaisseur 14 cm et plus, compris dans la partie Stabilité.	QF / FH	M2	89,11	
22	ÉLÉMENTS DE STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ		PM			
23	ELEMENTS DE STRUCTURE EN ACIER		PM			
24	ELEMENTS DE STRUCTURE EN BOIS		PM			
24.21.1 & 2	Structures en bois					
24.21.1 & 2	Murs de façade ossature bois – Caissons bois	Le choix de la méthode d'exécution est laissée à l'entreprise, par préfabrication d'éléments ou par assemblage sur place. Complexe de façade EI 60 sur une distance de 1 m entre compartiments et B-s3, d1 sur l'ensemble. Suivant, plans, détails et CDC acoustique.				
24.21._x1	Caisson structure bois 25 cm avec isolation en laine minérale	(->A112) Concerne tous les murs de façade hors sol, hormis les acrotères. Composition de l'intérieur vers l'extérieur : - panneau multiplex ignifuge min 18 mm (classe de réaction au feu min. : B-s1,d2) + membrane étanche à l'air, (y compris retour des baies). Qualité de la face visible : min BB (II) - structure bois profondeur 25 cm, entre-axe minimum 60 cm, - remplissage complet laine minérale min. 0,035 W/mK, min 45 kg/m ³ - panneau en bois hydrofuge 12 mm et pare-pluie	QF / FH	M2	609,52	
24.21._x2	Caisson structure bois 25 cm avec isolation en laine minérale	Composants comme ci-dessus. Retour supérieur et retour latéral droite de la sortie de secours de la salle de sport. Suivant plans, détails, et description du poste 24.21._x1.	QF / FH	M1	3,47	
24.21._y1	Caisson structure bois 25 cm avec isolation en laine minérale	Composants comme ci-dessus. Retour latéral gauche de la sortie de secours de la salle de sport. Suivant plans et détails et description du poste 24.21._x1	QF / FH	M1	2,11	
24.21._y2	Caisson structure bois 25 cm sans isolation	(->A116+A117) Concerne les acrotères des murs de façade et de la terrasse commune, suivant plans, détails et métrés. Composition de l'intérieur vers l'extérieur : - panneau multiplex hydrofuge min 18 mm - structure bois profondeur 25 cm, entre-axe minimum 60 cm, - panneau en bois hydrofuge 12 mm et pare-pluie	QF / FH	M2	145,60	
26	ETANCHEITE ET ISOLATION					
26.41.2	Isolation en panneaux - matières minérales (d'application également pour le chapitre 4)					
26.41.2y	Bandes de laine minérale (MW) comprimée pour coupures EI60	Resserage EI60 contre dalles et colonnes				

26.41.2y1	Surface horizontale	Coupure EI60 horizontale sur le pourtour de la dalle entre le R+1 et la salle omnisport et entre la salle omnisport et le R+4. Suivant plans et détails.	QF / FH	M2	20,68		
26.41.2y2	Surface verticale	Coupure EI60 verticale au droit de la colonne entre la salle multisport C1 et le stock C1,2 sur toute la hauteur, suivant Suivant plans et détails..	QF / FH	M2	1,98		
3	TRAVAUX DE TOITURE						
32	ETANCHEISATION ET ISOLATION						
32.22.2	Membranes bitumineuses						
32.22.2c	Membrane bitumineuse armée de voile de verre	Pare-vapeur sous toutes les surfaces d'isolant placées sous l'étanchéité.					
32.22.2c1	Surface horizontales	(→C307+C308) Y compris relevés au droit des remontées pour exutoires, lanternes, trémies etc	QF / FH	M2	582,07		
32.22.1c2	Relevés acrotère toiture	(→A116+A117+A118+A119) Au droit de tous les relevés d'acrotère	QF / FH	M1	137,48		
32.41.1	Isolation en panneaux - matières synthétiques						
32.41.1e	Isolation en panneaux - matières synthétiques - PIR	Surfaces horizontales y compris (mais non mesurés) relevés non périphériques au droit des remontées pour exutoires, lanternes, trémies etc Min. 0,022 W/mK.					
32.41.1e1	Surface horizontale - Epaisseur 24 cm	(→C303) Totalité toiture terrasse et R+5	QF / FH	M2	582,07		
32.41.1e2	Relevés périphériques PIR 6cm	(→A118+A119) Au droit de tous les acrotères en maçonnerie et en voile béton..	QF / FH	M1	34,27		
33	RECOLTE ET EVACUATION DES EAUX DE TOITURE						
33.32.2	Descentes pluviales en matière synthétique						
33.32.2a	Descentes pluviales en PE	Descentes pluviales comprises dans la façade. Ce poste comprend les dispositions pour leur intégration, suivant plans, métrés et détails, y compris toutes sujétions.	QF / FH	M1	9,90		
33.42.1	Trop-pleins métalliques						
33.42.1a	Trop-pleins en zinc	Toutes les toitures, suivant plans, métrés et détails.	QF / FH	PCE / ST	13,00		
33.43.2	Avaloirs de toitures et tubulures en matières synthétiques						
33.43.2a	Avaloirs de toitures et tubulures en matières synthétiques	Toutes les toitures, suivant plans, métrés et détails.					
33.43.2a1	Type 1a : pour toiture terrasse	Toiture terrasse	QF / FH	PCE / ST	2,00		
33.43.2a2	Type 1b : pour toiture verte stockante	Toiture R+5	QF / FH	PCE / ST	1,00		
34	COUVERTURES DE TOITURE - ETANCHEITE						
34.22.1	Membranes synthétiques en élastomères						
34.22.1a	Membranes EPDM	Sur toutes les surfaces de plateformes plates et des relevés					
34.22.1a1	Surface horizontales sur isolant	(→C303) Totalité toiture terrasse et R+5	QF / FH	M2	582,07		
34.22.1a3	Relevés sur isolant	(→ A102) Y compris relevés au droit des remontées pour exutoires, lanternes, trémies etc	QF / FH	M1	34,27		
34.22.1a4	Relevés sur panneaux bois	Relevés dans la périphérie de la toiture terrasse et de la toiture R+5 en contact avec la façade et acrotère	QF / FH	M1	111,03		
34.22.1a5	Couvre-murs acrotère toiture/terrasses	Inclus dans poste 34.22.1a1	PM	PM			
34.22.1a5	Compartmentage de l'étanchéité de toiture en compartiments de max 40 m²	Toiture terrasse et toiture R+5	PM	PM			
34.29.1	Système de toiture stockante pour toit plat						
34.29.1a	Système de toiture plate stockante pour toiture végétalisée, capacité de stockage d'environ 150 l/m²	(→C306) Toiture R+5. - complexe toiture à végétation extensive compté au poste 34.31.3a	QF / FH	M2	112,22		
34.31.3	Toitures extensives avec plantations						
34.31.3a	Toiture à végétation extensive sur toiture plate	(→C305) Totalité toiture R+5.	QF / FH	M2	339,86		
34.41.2	Dalles sur plots réglables						
34.41.2a	Dalles sur plots réglables en béton						
34.41.2a1	Type 1 - Dalles 100x50 cm	(→ C304) Type 1 - Totalité toiture terrasse	QF / FH	M2	242,21		
34.41.2y	Grilles pour dalles sur plots	Toiture terrasse, au droit des complexes vitrés et de la sortie de secours	QF / FH	M1	9,96		
35	OUVRAGES DE RACCORD ET DE FINITIONS						
35.14.2	Raccords de rive par éléments rigides						
35.14.2b	Profilés de rive de toiture en zinc	(→C301) Tous les acrotères de la toiture R+5	QF / FH	M1	78,26		
35.15	Solins et bandes de raccords						
35.15.1a1	Solins et bandes de raccords	Pour mémoire, au droit des nouvelles toitures, compris dans le prix de l'ensemble des travaux de toiture	PM	PM			
35.21.5	Couvre-murs métalliques						
35.21.5b	Couvre-murs en zinc						
35.21.5b1	Couvre-murs type 1	(→C310) Couvre-murs pour tous les acrotères de la toiture terrasse	QF / FH	M1	59,68		
35.41.1	Pénétration en toiture et socles						
36	OUVERTURES DE TOITURE						
36.61.1	Exutoires de fumée						
36.61.1x	Exutoires de fumée	Exutoires de fumées - Toiture du R+5 Coupole de désenfumage 100x200cm, Valeur maximale Ut=1,40 W/m²K ; g=50 %; Urc=1,80 W/m²K	QF / FH	PCE / ST	1,00		
36.61.9	Ventilation gaines d'ascenseurs						
36.61.9a	Ventilation gaines d'ascenseurs	Poste pour mémoire - cfr. Partie techniques spéciales	PM	PM			
37	EQUIPEMENTS, PROTECTION ET ACCESSOIRES						
37.23.1	Lignes de vie						
37.23.1a	Lignes de vie	Toitures R+5 sans système de protection collectif y compris les potelets et harnais. Conformément aux prescriptions du CSS.	QP / VH	M1	61,50		
4	FERMETURES / FINITIONS EXTERIEURES						
	Pour mémoire, toutes les bandes d'étanchéité (EPDM ou polyéthylène) et autres accessoires en contre-murs, destinés à éviter la migration de l'humidité vers l'intérieur du bâtiment, et disposés autour des baies, au bas des murs extérieurs et aux endroits où le vide ventilé derrière les revêtements de façade est interrompu, sont compris dans les prix unitaires des différents postes et / ou de l'entreprise dans son ensemble, même s'ils ne font pas l'objet d'un poste spécifique.	Suivant la partie acoustique pour l'isolement acoustique et partie PEB pour les performances énergétiques.					
41.	MENUISERIES EXTERIEURES						
41.11.	Fenêtres, portes et portes-fenêtres en bois						
41.11.9a	Fenêtres, portes et porte-fenêtres pour constructions passives en bois lamellé-collé peint						
41.11.9a1	Châssis W-150/68-T-O-F	(→B224) Châssis Oscillo-battant + fixe	QF / FH	PCE / ST	4,00		
41.11.9a2	Châssis W-150/68-D-O	(→B212) Oscillo-battant	QF / FH	PCE / ST	4,00		
41.11.9a3	Châssis W-200/68-D-O	(→B214) Oscillo-battant	QF / FH	PCE / ST	2,00		
41.11.9a4	Châssis W-230/68-D-O	(→B218) Oscillo-battant	QF / FH	PCE / ST	9,00		
41.11.9a5	Châssis W-300/68-D-O	(→B222) Oscillo-battant	QF / FH	PCE / ST	16,00		
41.11.9a6	Châssis W-185/108-D-F	(→B216) Fixe	QF / FH	PCE / ST	4,00		
41.11.9a7	Châssis W-230/68-D-F	(→B217) Fixe	QF / FH	PCE / ST	8,00		
41.11.9a8	Châssis W-260/98-D-F	(→B219) Fixe	QF / FH	PCE / ST	7,00		
41.11.9a9	Châssis W-260/118-D-F	(→B220) Fixe	QF / FH	PCE / ST	5,00		
41.11.9a10	Châssis W-300/98-D-F	(→B223) Fixe	QF / FH	PCE / ST	4,00		
41.11.9a11	Châssis W-280/280-D-OT-F-F	(→B221) Fenêtre battante avec allège + fixe (châssis de la salle de sport)	QF / FH	PCE / ST	8,00		
41.11.9a12	Châssis W-140/140-D-O	(→B211) Oscillo-battant (salle de sport)	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.11.1x	Ensembles composites d'entrée	Ensembles composites comprenant tous les différents éléments : portes, panneaux fixes, vitrages fixes, toles, boîtes aux lettres, dispositions pour vidéophonie, auvent... Eléments aciers visibles avec peinture structurée métallisée mate					
41.11.1x1	Ensembles composites d'entrée - Bureaux R+1 Env./ong. 20,25 m², hors portes	Ensemble composite vitré comprenant des vitrages fixes, des portes vitrées, ... suivant plans et détails	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.11.1x2	Ensembles composites d'entrée - Bureaux R+1, portes	Portes (2001_P-EXT-130/238-D-M)	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.11.1x3	Ensemble composites d'entrée - Salle polyvalente R+4 Env./ong. 9,24 m², hors portes	Ensemble composite vitré comprenant des vitrages fixes, des portes vitrées, ... suivant plans et détails	QF / FH	PCE / ST	2,00		
	Ensemble composites d'entrée - Salle polyvalente R+4, portes	Portes (2001_P-EXT-103+103/230-D-M)	QF / FH	PCE / ST	2,00		
41.11.9b	Fenêtres, portes et portes-fenêtres en bois massif / lamellé-collé avec finition aluminium						
41.11.9b1	Ensembles composites d'entrée	Ensembles composites comprenant tous les différents éléments : portes, panneaux fixes, vitrages fixes, toles, boîtes aux lettres, dispositions pour vidéophonie, auvent... Eléments aciers visibles avec peinture structurée métallisée mate					
41.11.9b2	Ensemble composites d'entrée - Bureaux RDC Env./ong. 20,75m², hors portes	Ensemble composite vitré comprenant des vitrages fixes, des portes vitrées, ... suivant plans et détails	QF / FH	PCE / ST	1,00		

41.11.9b3	Ensemble composites d'entrée – Bureaux RDC, portes	Portes (2001_P-EXT-130/238-D-M)	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.11.9b4	Ensembles composites d'entrée – Horeca (y compris les deux ensembles vitrés latéraux) Env./ong. 45,21 m ² , hors portes	Ensemble composite vitré comprenant des vitrages fixes, des portes vitrées, ... suivant plans et détails	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.11.9b5	Ensembles composites d'entrée – Horeca, portes	Portes (2001_P-EXT-103+103/230-D-M)	QF / FH	PCE / ST	2,00		
41.11.9c	Portes d'entrée opaques en bois avec étanchéité à l'air et exigences thermiques.	U_{max}=2.0W/m²K - Etanches à l'air					
41.11.9c1	2001_P-EXT-93+43/211-EI30-HAB	R+2 – Sortie de secours salle de sport	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.11.9c2	2001_P-EXT-93/238-HAB	RDC – Poubelles, Service Horeca	QF / FH	PCE / ST	2,00		
41.11.9c3	2001_P-EXT-128/211	Sous-sol - vers le terrain de foot	QF / FH	PCE / ST	1,00		
41.7	Éléments particuliers et accessoires						
41.71.1	Seuils intégrés au système de châssis						
41.71.1x	Seuils en aluminium intégrés au système de châssis						
41.71.1x1	Seuils droits						
41.71.1x1a	Seuils droits intégrés au châssis – Type 01	(→ A120) Seuils des châssis en bois des étages	QF / FH	M1	109,64		
41.71.1y	Seuils « suisses » métallique antidérapant	Au droit de toutes les sorties du bâtiment					
41.71.1y1	Type 1 – antidérapants	(→ B202+B203+B204+B205+B206+B208) Au droit de toutes les entrées dans le bâtiment (Sous-sol – RDC – R+1 et Terrasse R+4). Suivant plans de détail et metrè.	QF / FH	M1	16,64		
41.72	Quincaillerie						
41.72.1	Charnières et paumelles complémentaires						
41.72.2	Serrures						
41.72.3	Poignées						
41.72.4	Systèmes d'ouverture et de fermeture						
41.72.4x	Barre anti-panique	Barre anti-panique sur les portes d'évacuation de secours de la salle de sports	QF / FH	PCE / ST	2,00		
41.72.4z	Poignées anti-panique	Mécanisme d'ouverture avec poignée anti-panique sur toutes les portes d'évacuation à l'exception de la double porte de la salle de sport	QF / FH	PCE / ST	8,00		
41.72.4y	Ferme-porte extérieurs	Suivant plans et détails.	QF / FH	PCE / ST	7,00		
41.76.1	Accessoires						
41.76.1x	Arrêts de porte		PM	PM			
41.77.1	Motif de visibilité sur vitrage						
41.77.1a	Motif décoratif et / ou de visibilité sur vitrage	Portes d'entrée vitrée dans les ensembles vitrés sauf Horeca	QP / VH	M2	15,66		
41.77.4	Enseigne						
41.77.4x	Lettre accrochés aux façades	Lettre pour les textes en façade					
41.77.4x1	Lettre en inox	Lettre SPORT – Prix par lettre	QP / VH	PCE / ST	5,00		
41.77.4x3	Lettre en inox	Lettre BUREAUX – Prix par lettre	QP / VH	PCE / ST	7,00		
41.77.4x3	Lettre en inox	Lettre HALL – Prix par lettre	QP / VH	PCE / ST	4,00		
41.9	Auvent métallique						
41.91.1a	Auvent métallique complet	Débordant de toiture e façade situé en périphérie du volume sport, côté terrain de football. Y compris structure, notes de calcul, fixations, ébrasements latéraux en tôle métalliques etc, suivant plans et détails.					
41.91.1a1	Débordant de toiture e façade – partie n°1	(→C301) Concerne l'acrotère de la terrasse du R+4, suivant plans et détails, notamment le DT TOIT_01A. Couvre-mur déjà comptabilisé au poste 35.21.5b1	QF / FH	M1	78,26		
41.91.1a2	Débordant de toiture e façade – partie n°2	Concerne le raccord entre la façade de la salle polyvalente et le volume sport, suivant plans et détails, notamment le DT TOIT_01B.	QF / FH	M1	16,42		
41.91.1a3	Débordant de toiture e façade – partie n°3	Concerne le profil vertical entre le volume sport et le volume bureaux. Suivant plans et détails, notamment le DT FAC_01B	QF / FH	M1	8,87		
41.91.1a4	Débordant de toiture e façade – partie n°4	Concerne la partie de l'auvent située au R+1 à l'entrée des bureaux. Suivant plans et détails, notamment le DT FAC_08A	QF / FH	M1	7,83		
41.91.1a5	Débordant de toiture e façade – partie n°5	Concerne la partie de l'auvent située au R+1 entre l'entrée des bureaux et l'escalier métallique extérieur. Suivant plans et détails.	QF / FH	M1	9,12		
42.	VITRAGE EXTERIEUR ET ELEMENTS DE REMPLISSAGE						
	La composition, l'épaisseur et le type des feuilles de verre de l'ensemble des vitrages doivent être déterminés par l'entrepreneur de manière à répondre conjointement aux exigences thermiques, acoustiques et de sécurité renseignées aux différentes parties du cahier des charges. La section des profils doit être dimensionnée en conséquence.						
42.	Vitrage extérieur et éléments de remplissage	Compris dans le prix unitaire global de la menuiserie	PM	PM			
42.1	Vitrages simples		PM	PM			
42.2	Vitrages (isolants) doubles		PM	PM			
42.3	Vitrages (isolants) triples		PM	PM			
43.	RENETEMENTS DE FACADES						
43.24.2	Revêtements de façade rigides fixés mécaniquement						
43.24.2x	Façades - planches en bois massif						
43.24.2x1	Planches en bois Mélèze massif avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0) – fourniture et pose	(→A131) Façade du R+2, R+3, R+4, suivant plans et détails	QF / FH	M2	479,66		
43.24.2x2	Planches en bois massif de ré-emploi avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0) en Pin, Azobé ou Douglas, etc – fourniture	(→A132) Façade du volume Sports, suivant plans et détails. Dans une optique d'économie circulaire. Proposition à soumettre pour validation à la DT dans les délais adéquats à prévoir dans les plannings amont et travaux.	PAR / PTT	PG / GP	1,00	36 355,27 €	36 355,27 €
43.24.2x3	Planches en bois massif de ré-emploi avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0) en Pin, Azobé ou Douglas, etc – pose	(→A132) Façade du volume Sports, suivant plans et détails. Y compris profils en bois verticaux. 20 – 25 cm	QF / FH	M2	605,92		
43.24.2x4	Profils en bois massif env. 48X235 mm avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0),	(→A128) profils horizontaux devant les fenêtres du volume bureaux, y compris profil de raccord métallique suivant plans et détails	QF / FH	M1	59,95		
43.24.2x5	Profils en bois massif env. 50X175 mm avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0)	(→A129) profils horizontaux devant les fenêtres du volume Sport, suivant plans et détails	QF / FH	M1	216,29		
43.24.2x6	Profils en bois massif env. 80X60 mm avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0)	(→A127) Profils horizontaux sur la façade en fibre-ciment. Pour mémoire, compris dans le prix du bardage.	PM	PM			
43.24.2x7	Profils en bois massif env. 160X80 mm avec traitement ignifuge (classe de réaction au feu min. B-s1 d0)	(→A126) Profils verticaux sur la façade du volume sport, suivant plans et détails. Pour mémoire, compris dans le prix du bardage.	PM	PM			
43.25.1	Plaques en fibres-ciment						
43.25.1x1	Plaques en fibres-ciment pour soubassements	Ensemble des pieds de façade du bâtiment , suivant plans et détails	QF / FH	M2	23,45		
43.25.1x2	Plaques en fibres-ciment	(→A130) Façade du R-1, RDC, R+1 et habillage de l'acrotère de la terrasse commune, suivant plans et détails. Y compris profils en bois horizontaux.	QF / FH	M2	487,84		
43.25.1x3	Plaques en fibres-ciment en pourtour de baies	(→A122+A123+A136+A125) ébrasement des fenêtres et des complexes vitrés dans façades y compris découpe et casses-gouttes en parties supérieures et inférieures	QF / FH	M1	277,11		
43.52.1	Systèmes d'enduits						
43.52.1a	Systèmes d'enduits sur panneaux isolants en polystyrène expansé (EPS)	lambda max 0,032 W/mK					
43.52.1a1	Sur isolant EPS 32 cm – complexe isolant compris	(→ A133) Sous-face du porte-à-faux extérieur du volume Sport. Avec fixations 100% synthétiques ou fixations métalliques : delta U lié aux fixations ne pourra pas dépasser 0,07W/m ² K.	QF / FH	M2	255,33		
43.6	Ouvrages de raccords et de finition						
43.61	Raccords de rive						
43.61.1a	Éléments de rive en zinc	(→ A135) Raccord horizontal entre la façade en bardage et le faux-plafond métallique du volume en porte-à-faux. Suivant plans et détails.	QF / FH	M1	60,92		
43.69.4	Boîtes aux lettres						
43.69.1a	Ensemble boîtes à lettres	Boîte à lettres à encastrer à l'entrée principale y compris caisson de support.	QF / FH	PG / GP	1,00		
44.	ETANCHEISATION ET ISOLATION DES PAROIS EXTERIEURES						
44.12	Etanchéité liquide projetée						
44.12.9a	Etanchéité aux matières liquides	Etanchéité à l'air pulvérisable. Concerne tous les murs vers l'extérieur en maçonnerie et en béton.	QF / FH	M2	744,39		
44.13.1	Pare-pluie en membranes						
44.13.1x	Membranes en matière synthétique	Pare-pluie de protection pour les surfaces d'isolants des façades exposées à l'humidité et non protégées (tranches, bords...) et en cas d'absence de pare-pluie agréé sur l'isolant. Pour mémoire, compris dans le prix de l'isolant.	PM	PM			
44.41.1	Isolation en panneaux - matières synthétiques						
44.41.1 e	Isolation en panneaux - polyisocyanurate (PIR)						
44.41.1e1	Epaisseur 24 cm	(→ A104) Murs extérieurs avec bardage en bois ou fibre-ciment du RDC, R+1, R+2, R+3, R+4. λ max 0,022 W/mK	QF / FH	M2	745,65		
44.41.1e2	Epaisseur 20 cm	(→ A103) Murs extérieurs avec bardage en fibre-ciment du SS. λ max 0,022 W/mK	QF / FH	M2	27,84		
44.41.1e3	Epaisseur 10 cm	(→ E520) Retour d'isolant pour les poutres en béton de la salle de sport. λ max 0,022 W/mK	QF / FH	M2	34,67		

44.41.1e4	Epaisseur 7 cm	(→ D430) Isolation du Meanc-01 dans le local technique du sous-sol. A max 0,022 W/mK	QF / FH	M2	16,50		
44.41.1e5	Epaisseur 20 cm – Surface horizontale	(→ E505) Isolation des parties en porte-à-faux	QF / FH	M2	204,26		
44.41.1e6	Bandes de laine minérale	Coupure EI60 horizontale à chaque étage dans façades isolées en PIR et dans les façades isolées en EPS conformément aux plans, métrés et détails.	PM	PM			
45.	ESCALIERS EXTERIEURS, RAMPES ET RAIL D'ENTRETIEN						
45.11.3	Escaliers sur mesure métalliques						
45.11.3x	Escalier en acier galvanisé - marches droites et paliers en tôles perforées antidérapantes avec picots en relief et perforations embouties vers le bas.						
45.11.3x1	Marches (sans contre-marches)	(→ H801) En acier galvanisé, suivant plans, détails et métré.	QF / FH	PCE / ST	79,00		
45.11.3x2	Surfaces de paliers et de courives	(→ H802) En acier galvanisé, suivant plans, détails et métré.	QF / FH	M2	78,80		
45.12.9	Garde-corps métallique						
45.12.9a	Garde corps métallique avec barreaudage vertical						
45.12.9a1	Type 01 – hauteur courante	(→ H803) Garde-corps pour escalier métallique, suivant plans, détails et métrés – Peinture structurée métallisée. Volées et paliers.	QF / FH	M2	107,56		
45.12.9a2	Type 02 – hauteurs particulières	(→ H806) Garde-corps pour escalier métallique, suivant plans, détails et métrés – Peinture structurée métallisée. Palier de démarrage	QF / FH	M2	19,70		
45.12.9a3	Type 03 – hauteur courante	(→ H805) Garde-corps au RDC entre la placette et le terrain de foot. Peinture structurée métallisée. Suivant plans et détails.	QF / FH	M2	46,69		
45.12.9b	Portes métallique						
45.12.9b1	Type 01 – hauteur ± 1m35	Palier +4, suivant plans, détails et métrés	QF / FH	PCE / ST	1,00		
45.12.9b2	Type 01 – hauteur ± 2m10	Palier Rez, voir plans, détails et métrés	QF / FH	PCE / ST	1,00		
45.12.9c	Double main courante métallique	(→ H804) Main courante double pour escalier métallique, voir plans, détails et métrés	QF / FH	M1	98,03		
45.27.1	Éléments particuliers pour escaliers						
45.27.1a	Support mural pour échelle d'accès toiture		QF / FH	PCE / ST	1,00		
5	FERMETURES / FINITIONS INTERIEURES						
	Pour rappel, tous les matériaux, accessoires et dispositions nécessaires au respect des prescriptions PEB, des prescriptions acoustiques et des prescriptions en terme de sécurité incendie sont compris dans les prix unitaires des différents postes et / ou de l'entreprise dans son ensemble, même s'ils ne font pas l'objet d'un poste spécifique, et ce tant pour les parties architecture que stabilité et techniques spéciales.						
51.	PAROIS LEGERES ET FINITIONS DE MURS INTERIEURS						
	Pour mémoire, y compris zones ponctuelles en plaques de plâtre lorsque le support ne permet pas l'enduisage (bois, matériaux hétéroclite), et les treillis de renfort, profils, bandes de renforcement, membranes, resserrages souples et/ou à la mousse...et toutes sujétions. Y compris renforts bois ou acier nécessaires des cloisons ou éléments particuliers en plaques de plâtre.						
51.1	Cloisons fixes légères de séparation						
51.11.1	Parement en plaques/panneaux à base de plâtre						
	Cloisons en plaques de plâtre EI 60	Conformément aux prescriptions de la partie acoustique					
51.11.1a1	Cloison composite – type 1- 100mm (Mint-PP100.2-LM)	(→ D410) - Cloison en plaques de plâtre simple : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 40mm sur structure métallique + 2 plaques 2,5cm Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique. Résistance au feu : EI60	QF / FH	M2	113,87		
51.11.1a2	Cloison composite – type 1b- 100mm (Mint-PP100.2-LM-H2 EI60 hydro)	(→ D413) - Cloison en plaques de plâtre simple : 2plaques 2,5cm (hydro) + isolation en laine minérale de minimum 40mm sur structure métallique + 2 plaques 2,5cm (hydro) Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique. Résistance au feu : EI60	QF / FH	M2	185,72		
51.11.1a3	Cloison composite – type 2-125mm (Mint-PP125.2-LM)	(→ D417) Suivant plans, métrés et détails - : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 60mm sur structure métallique + 2plaques 2,5cm Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique. Résistance au feu : EI60	QF / FH	M2	54,79		
51.11.1a4	Cloison composite – type 2b -125mm (Mint-PP125.2-LM-H2-EI60 hydro)	(→ D418) Suivant plans, métrés et détails - : 2plaques 2,5 (hydro) + isolation en laine minérale de minimum 60mm sur structure métallique + 2plaques 2,5 (hydro) Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique. Résistance au feu : EI60	QF / FH	M2	35,76		
51.2.	Cloisons fixes légères de doublage (et lambris)						
51.21.1a1	Cloison de doublage – type 1 – 10cm EI30 (Mint-PP100.2-1/2-LM-EI30)	(→ D409) Suivant plans, métrés et détails : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 60mm sur structure métallique de 75mm et coulisse de 10mm. Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique. Résistance au feu : EI30	QF / FH	M2	48,96		
51.21.1a2	Cloison de doublage – type 2 – 12,5cm (Mint-01)	(→ D401) Suivant plans, métrés et détails : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 75mm sur structure métallique de 100mm et coulisse de 10mm. Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique.	QF / FH	M2	54,60		
51.21.1a3	Cloison de doublage – type 3 – 10cm (Mint-03)	(→ D403) Suivant plans, métrés et détails : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 60mm sur structure métallique de 75mm et coulisse de 10mm. Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique.	QF / FH	M2	25,02		
51.11.1a4	Cloison de doublage – type 4 – 75.2 (Mint-PP75.2-1/2)	(→ D407) Suivant plans, métrés et détails : 2 plaques 2,5cm + structure métallique Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique.	QF / FH	M2	27,61		
51.21.1a5	Cloison de doublage – type 5 – 10cm (Mint-PP100.2-1/2-LM)	(→ D408) Suivant plans, métrés et détails : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 40mm sur structure métallique avec attaches antivibratiles. Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique.	QF / FH	M2	14,28		
51.21.1a6	Cloison de doublage – type 6 – 12,5cm (Mint-PP125.2-1/2-LM-EI30)	(→ D431) Suivant plans, métrés et détails : 2plaques 2,5cm + isolation en laine minérale de minimum 40mm sur structure métallique avec attaches antivibratiles. Cfr. Poste 4.5 du CDC acoustique. Résistance au feu : EI30	QF / FH	M2	104,63		
51.21.9	Trappe de visite murale pour gaines techniques_EI – Fermeture automatique						
51.21.9a.1	Trappes acoustiques de dimensions 30 x 30 – EI 60	Accès à la trémie T1 au SS, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4	QP / VH	PCE / ST	6,00		
51.22.3	Parement en panneaux à base de bois						
51.22.3a1	Parement en panneaux multiplex ignifuge min 18 mm (classe de réaction au feu min. : B-s1,d2)	Concerne la cloison de doublage entre la salle de sport et les communs. Qualité de la face visible : min BB (II)	QF / FH	M2	105,00		
51.52.2	Prétraitement						
51.52.2a	Couche d'accrochage		PM	PM			
51.52.3	Renforcement d'armature (pontage)						
51.52.4	Profilé d'arrêt						
51.55.1	Enduit au ciment						
51.55.1a	Enduit au ciment sans couche de finition	(→ D420) Pour tous les murs de pièces humides à carrelé devant recevoir un enduisage	QF / FH	M2	264,19		
51.61.1	Revêtement muraux en carreaux en céramique						
51.61.1a	Revêtement muraux en carreaux en céramique						
51.61.1a1	Carrelage mural type 1 : 20 x 20 joints unis	(→D420 /2) Pour tous les murs des sanitaires (h :120cm) et des vestiaires (h:200cm), en dehors des parois en stratifié	QP / VH	M2	132,09		
51.61.1a2	Carrelage mural type x : carrelage de ré-emploi, fourniture	(→D420 /2) En remplacement du poste ci-dessus en carrelage neuf, dans une optique d'économie circulaire. Proposition à soumettre pour validation à la DT dans les délais adéquats à prévoir dans les plannings amont et travaux.	PAR / PTT	M2	132,09	34,20 €	4 516,94 €
52.61.1a3	Carrelage mural type x : carrelage de ré-emploi, pose	(→D420 /2) En remplacement du poste ci-dessus en carrelage neuf, dans une optique d'économie circulaire. Proposition à soumettre pour validation à la DT dans les délais adéquats à prévoir dans les plannings amont et travaux.	QP / VH	M2	132,09		
51.61.1x	Habillage des bords de baigns	Habillages verticaux et horizontaux des bords des baignoires (y compris un regard de visite).	QF / FH	M2	1,68		
52.	ETANCHEISATION ET ISOLATION DES PAROIS INTERIEURES						
52.41.3	Isolation en panneaux - matières végétales						
52.41.3a	Isolation en panneaux – fibres de bois – ciment pré-peint						
52.41.3a1	Isolation en panneaux – fibres de bois – ciment, pré-peint de 45mm	Isolation acoustique murale de la salle omnisport ; Cfr poste 4.8.2 du CDC acoustique	QF / FH	M2	204,00		
52.42.1	Isolation en rouleaux/matelas - matières synthétiques						
52.42.1x	Isolation en rouleaux/matelas - mousse de polyoléfine réticulée à structure cellulaire fermée	Isolation acoustique de tous les locaux					
52.42.1x1	Isolation en rouleaux/matelas - mousse de polyoléfine réticulée à structure cellulaire fermée - DLW ≥ 22 dB	(→E501) Sous toutes les chapes flottantes des étages - R = 0,2 [m²K/W] - lambda max 0.05 W/m.K	QF / FH	M2	899,28		
53.	CHAPES ET REVETEMENTS DE SOL INTERIEURS						
53.11.1	Sous-couches de remplissage ou d'égalisation à base de granulats liés						

53.11.1x1	Epaisseur 8 cm – Chape technique isolante	(→E503) Chapes techniques, densité <980kg/m ³ , valeur lambda sèche ≤ 0.043 W/m.K Concerne les dalles RDC sur LT-1 et le plancher de logement avec reste d'espaces.	QF / FH	M2	109,68		
53.11.1x1	Epaisseur 15 cm – Chape technique isolante	(→E504) Chapes techniques, densité <980kg/m ³ , valeur lambda sèche ≤ 0.043 W/m.K Concerne les dalles sur sol au SS et les dalles RDC sur sol, hormis l'ensemble horeca.	QF / FH	M2	278,07		
53.23.1	Chapes flottantes à base de ciment	Il y a lieu de se référer entièrement au CDC acoustique, dont les exigences, l'obligation de résultat et les prescriptions sont entièrement d'application, y compris tous détails, accessoires, etc et toutes sujétions.					
53.23.1a1	Chapes flottantes à base de ciment	(→ E506) Concerne les sous-sol, les sanitaires et le local poubelles du RDC, les sanitaires du R+1, les vestiaires et les communs du R+2, et le R+3. Epaisseur environ 6 cm	QF / FH	M2	317,66		
53.23.1x1	Dalles flottantes - béton poli	(→ E510) Concerne tout le RDC et le R+1, hormis l'ensemble horeca, les sanitaires et le local poubelles, Epaisseur +/- 10cm.	QF / FH	M2	584,03		
53.23.1y1	Complexe acoustique - dalle de béton sur lambourdes résilientes Hauteur environ 14 cm	(→ E502) Salle omnisport et salle polyvalente sur autres locaux que salle de sports. ΔLw ≥ 32 dB Il y a lieu de se référer entièrement au CDC acoustique, dont les exigences, l'obligation de résultat et les prescriptions sont entièrement d'application, y compris tous détails, accessoires, etc et toutes sujétions.	QF / FH	M2	571,94		
53.23.1y2	Complexe acoustique - dalle de béton sur lambourdes résilientes Hauteur environ 51 cm	(→ E520) Salle polyvalente sur salle de sport. ΔLw ≥ 32 dB	QF / FH	M2	224,73		
53.32.2	Sols de type industriel à base de résines, systèmes à couche épaisse						
53.32.2x1	Sol sportif multifonctionnel PUR 9+2 mm	(→ E513) Suivant plans et métrés détaillé – Concerne la salle de sport R+2, la salle polyvalente et le réfectoire du R+4.	QF / FH	M2	779,87		
53.32.2x2	Marques de lignes au sol	Marquage pour salle multi-sport.	PM	PM			
53.51.1	Revêtements de sol en carreaux de céramiques						
53.51.1a	Carrelage de sol non glissant type 1 - 20 x 20	(→ E514 /2) Pour les vestiaires, sanitaires et locaux humides,	QF / FH	M2	96,73		
53.51.1x1	Carrelage de sol non glissant type x : carrelage de ré-emploi, fourniture	(→E514 /2) En remplacement du poste ci-dessus en carrelage neuf, dans une optique d'économie circulaire. Proposition à soumettre pour validation à la DT dans les délais adéquats à prévoir dans les plannings amont et travaux.	PAR / PTT	M2	96,73	34,20 €	3 307,61 €
53.51.1x2	Carrelage de sol non glissant type x : carrelage de ré-emploi, pose	(→E514 /2) En remplacement du poste ci-dessus en carrelage neuf, dans une optique d'économie circulaire. Proposition à soumettre pour validation à la DT dans les délais adéquats à prévoir dans les plannings amont et travaux.	QF / FH	M2	96,73		
53.51.1b	Carrelage de sol de type 2 : 20x20 non glissant, épaisseur 15mm, résistant aux chocs	(→ E512) Au sol de tous les locaux techniques et poubelles..	QF / FH	M2	38,83		
53.51.1x	Système d'étanchéité pour caniveaux de douche	Concerne les surfaces horizontales des douches à avaloir de sol.	QF / FH	M2	19,00		
53.55.3	Revêtement de sols souples						
53.55.3a	Revêtements de sols souples plastiques et synthétiques – Linoleum	(→ E516) Pour les halls d'étage, le logement.. Suivant plans et métrés détaillés.	QF / FH	M2	92,24		
53.61.1	Plinthes en carreaux de céramique						
53.61.1a	Plinthes en carreaux de céramique - type 1	(→ E518) Pour tous les murs non carrelés au droit des revêtements de sol en carrelage.	QF / FH	M1	172,03		
53.61.4	Plinthes en bois						
53.61.4b	Plinthes en MDF						
53.61.4b1	Plinthes en MDF	(→ E517) Au droit de tous les revêtements de sol en lino. Suivant plans, détails et métrés	QF / FH	M1	273,66		
53.61.4x	Plinthes en Multiplex						
53.61.4x1	Plinthes en Multiplex	(→E519) Au droit tous les revêtements de sol acoustiques (salle omnisport et salle polyvalente). Suivant plans, détails et métrés	QF / FH	M1	206,75		
53.66.1	Profilés de désolidarisation						
53.66.1a	Profilés de désolidarisation	Compris dans le prix des revêtements de sol.	PM	PM			
53.66.2	Cadres pour paillasons						
53.66.2a	Cadres pour paillasons, métalliques	Compris dans le prix des paillasons.	PM	PM			
53.67.2	Paillasons en matériau synthétique						
53.67.2d	Tapis en caoutchouc	Concerne les sas d'entrée	QF / FH	M2	3,00		
53.69.1	Revêtements podotactiles – PMR						
53.69.1a	Revêtements podotactiles des paliers des cages d'escaliers	Revêtement de sol à plots pour les PMR. sur les zones d'approche des escaliers	QP / VH	M2	5,12		
54.	FAUX PLAFONDS ET FINITION DES PLAFONDS INTERIEURS						
	Pour mémoire, y compris zones ponctuelles en plaques de plâtre lorsque le support ne permet pas l'enduisage (bois, matériaux hétéroclite), et les treillis de renfort, profils, bandes de renforcement, resserrages souples et/ou à la mousse...et toutes sujétions.						
54.19.1	Enduit d'isolation						
54.19.1a	Enduit d'isolation acoustique projeté, épaisseur ≥35 mm.	(→ F601) Absorbant acoustique projeté. Suivant plans, détails, métrés et poste 4.8.1 du CDC acoustique.	QF / FH	M2	1112,53		
54.31.1	Plafonds suspendus - Parement en lames/plaques/panneaux à base de plâtre						
54.31.1x	Plafonds suspendus en plaques de plâtre – sans exigence de stabilité au feu	Double plaque de plâtre et 5cm de laine minérale.					
54.31.1x1	Surfaces horizontales – A	(→F603)	QF / FH	M2	11,19		
54.31.1x2	Surfaces verticales – B (40cm>h>20cm)	Retombées de faux plafond, concerne la cuisine du logement et le hall d'entrée.	QF / FH	M1	3,70		
54.31.1y	Plafonds suspendus en plaques de plâtre – EI60	Au droit du hall du logement du concierge et de la toiture acier des salles polyvalentes					
	Surface horizontale	(→F602)	QF / FH	M2	231,61		
	Retombées verticales	(→F605)	QF / FH	M1	14,47		
54.31.4	Plafonds suspendus - Parement en lames/plaques/panneaux métalliques						
54.31.4x	Plafonds suspendus – Système acoustique à lames étroites en acier. Perforé, démontable. Stables au feu 1/2 heure.	TYPE 1 – Lames perforées de largeur de 30mm, hauteur de 39mm, entraxe entre lames de 50mm (vides de 20mm)					
	Surfaces horizontales	(→ F604) Dans le Hall d'entrée	QF / FH	M2	35,20		
54.61.1	Plafonds – Trappes						
54.61.1a	Plafonds – Trappes						
54.61.1a1	Plafonds – Trappes 30x30cm	Au droit des clapets coupe-feu et pour les détecteurs incendie dans les faux-plafonds non-démontables	QF / FH	PCE / ST	5,00		
55.	MENUISERIES INTERIEURES						
55.11.	Fenêtres intérieures en bois						
55.21.	Portes intérieures en bois massif ou lamellé-collé						
55.21.9	Portes intérieures en bois massif	Portes des sanitaires, douches, vestiaires, locaux entretiens, compteurs : pas d'exigence acoustique. Autres portes : Indice d'affaiblissement Rw + C ≥ 32 dB(A)					
55.21.9a	Portes battantes non EI						
55.21.9a1	Porte P-73/211	P-73/211 – porte simple battante	QF / FH	PCE / ST	5,00		
55.21.9a2	Porte P-83/211	P-83/211 – porte simple battante	QF / FH	PCE / ST	5,00		
55.21.9a3	Porte P-93/211	P-93/211 – porte simple battante	QF / FH	PCE / ST	11,00		
55.21.9a5	Porte P-93+53/211	P-93+53/211 – double porte battante	QF / FH	PCE / ST	2,00		
55.21.9a6	Porte P-83+83/211	P-83+83/211 – double porte battante vitrée	QF / FH	PCE / ST	1,00		
55.21.9a7	Porte P-93/201	P-93/201 – porte simple battante	QF / FH	PCE / ST	6,00		
55.21.9a8	Porte P-93/211-A	P-93/211 – porte simple battante acoustique	QF / FH	PCE / ST	1,00		
55.21.9b	Portes battantes EI, 30						
55.21.9b1	Porte P-93/211-EI30	P-93/211 – porte simple battante EI30	QF / FH	PCE / ST	4,00		
55.21.9b3	Porte P-114/211-EI30-en applique	P-114/211-EI30 – porte simple battante EI30 en applique	QF / FH	PCE / ST	3,00		
55.21.9b5	Porte P-93+38/211-EI30	P-93+38/211 – double porte battante EI30	QF / FH	PCE / ST	3,00		
55.21.9b6	Porte P-93+43/211-EI30	P-93+43/211 – double porte battante EI30	QF / FH	PCE / ST	2,00		
55.21.9b7	Porte P-93+63/211-EI30	P-93+63/211 – double porte battante EI30	QF / FH	PCE / ST	1,00		
55.21.9b9	Porte P-88+88/211-EI30-A	P-88+88/211 – double porte battante EI30 acoustique	QF / FH	PCE / ST	1,00		
55.21.9c	Portes battantes EI, 60						
55.21.9c1	Porte P-93/211-EI60	P-93/211 – porte simple battante EI60	QF / FH	PCE / ST	2,00		
55.21.9c2	Porte P-93/201-EI60	P-93/201 – porte simple battante EI60 (voir Porte EANC-1 CDC PEB)	QF / FH	PCE / ST	1,00		
55.61.1	Tablettes de fenêtres en bois						
55.61.1x	Tablettes de fenêtres en bois (MDF peint)						
55.61.1x1	Type 1 – profondeur env. 16 cm	(→ D427) Tablettes de fenêtre, voir MTR A_Seuils et tablettes	QF / FH	M1	112,24		
55.62.1	Charnières et paumelles						
55.62.1a	Charnières et paumelles		PM	PM			
55.62.2	Serrures de portes						
55.62.2a	Serrures de portes	Chaque clef identifiée avec une étiquette et bordereau de clef à fournir avant la RP	PM	PM			
55.62.5	Système de fermeture						

55.62.5a	Système de fermeture mécanique	Système de ferme-porte pour chaque porte EI intérieure (y compris portes doubles), etc. suivant plans. - NB : extérieurs comptés au 41.72.4y)	QF / FH	PCE / ST	28,00		
55.65.6	Arrêt de porte						
55.65.6a	Arrêt de porte		PM	PM			
55.65.9	Dispositifs de transfert d'air pour la ventilation						
55.65.9a1	Dispositifs de transfert d'air montés en intérieur: Ouvertures de transfert (OT), détalonnages.	Détalonnage des portes intérieures pour la ventilation mécanique pour mémoire, compris dans le prix des portes.	PM	PM			
55.65.9a2	Dispositifs de transfert d'air montés en intérieur: Ouvertures de transfert (OT), grilles EI30	→ Locaux techniques (électricité / chaufferie / eau et gaz) Grilles de transfert. Conformément aux indications TS et à la législation en matière d'incendie. Suivant plans, plans de détails et métrés.	QF / FH	PCE / ST	2,00		
55.65.9a3	Dispositifs de transfert d'air montés en intérieur: Ouvertures de transfert (OT), grilles non EI	Grilles de transfert. Conformément aux indications TS. Suivant plans, plans de détails et métrés.	QF / FH	PCE / ST	9,00		
57.	ESCALIERS ET RAMPES INTERIEURS						
57.12.3	Garde-corps / rampes métalliques						
57.12.3x.	Double main-courante – métallique	(→G701) Double main-courante, , conformes PMR et Siamu. De chaque côté le long des escaliers et des paliers, suivant plans, détails et métrés.	QF / FH	M1	86,93		
57.12.3y	Garde-corps métalliques	(→ G702) Garde-corps en tôles pleines en acier thermolaqué. Le long des escaliers, suivant plans, détails et métrés.	QF / FH	M2	25,31		
58.	MOBILIER INTERIEUR FIXE						
58.11.9	Mobilier de cuisine						
58.11.9a	Mobilier de cuisine	Par ensemble, y compris tous les modules, plans de travail, façades et côtés apparents, tiroirs, plinthes, poignées... Suivant plans, plans de détails et métrés.					
58.11.9a1	Type A	Cuisine du logement. Simple plan de travail ouvert avec évier encastré et meuble sous évier.	QF / FH	PG / GP	1,00		
58.25.1a	Mobilier de salle de bain/ de sanitaires – Accessoires						
58.25.1a	Table à langer pliante en plastique avec protection antibactérienne		QF / FH	PCE / ST	6,00		
58.41.1	Armoires encastrées						
58.41.1a	Portes de type placard pour dévidoir et TD	Portes de type placard pour dévidoir et TD, suivant plans et détails.	QF / FH	PG / GP	1,00		
58.80	Cloisons et portes en stratifié massif décoratif						
58.80.1a	Cloisons en stratifié massif décoratif	(→ D405) Pour les sanitaires, wc, douches, vestiaires... suivant plans et métrés.	QF / FH	M2	38,03		
58.80.1b	Portes en stratifié massif décoratif (2001_P-61/202-HPL)	Pour les sanitaires, wc, douches, vestiaires... suivant plans et métrés.	QF / FH	PCE / ST	17,00		
58.91.1	Pictogrammes						
58.91.1a1	Pictogrammes de sécurité et cadres pour plans d'évacuation	Ensemble des pictogrammes réglementaires pour la sécurité incendie (sorties de secours, numéros d'étage, extincteurs, dévidoirs, etc), y compris réalisation et placement des plans d'évacuation à chaque étage, pour chaque bâtiment, etc	QF / FH	PG / GP	1,00		
58.91.1a2	Pictogrammes de signalisation – sur portes des locaux particuliers : poubelles, compteurs, , wc, local chaufferie, techniques, ateliers, bureaux etc ...	Mêmes prescriptions que le poste 58.91,1a1 ; adapté aux pictogrammes de signalisation. Y compris pour l'extérieur	QP / VH	PCE / ST	66,00		
8.	TRAVAUX DE PEINTURE / TRAITEMENTS DE SURFACE	Les différents travaux de peinture et traitements de surface seront obligatoirement réalisés avec une même marque et gamme de produit pour l'ensemble des travaux d'une même nature : peintures sur bois intérieures, peintures sur bois extérieures, thermolaquages intérieurs, thermolaquages extérieurs, etc					
81.	TRAVAUX DE PEINTURE ET DE TRAITEMENT INTERIEUR						
81.1	Peintures intérieures sur Subjectiles minéraux poreux (Béton, Blocs de béton, Terre cuite, etc...)						
81.12.2	Peintures intérieures en phase aqueuse						
81.12.2a	Peintures intérieures en phase aqueuse acryliques satinées, brillantes	Toutes les surfaces intérieures des locaux composées de blocs de plâtre, plaques de plâtre, enduits, plafonnages...					
81.12.2a1	Surfaces verticales	(→ D419) Concerne toutes les cloisons en plaques de plâtre.	QF / FH	M2	694,71		
81.12.2a2	Surface horizontales	(→ F602+F603) Concerne tous les plafonds en plaques de plâtre sans enduit projeté.	QF / FH	M2	11,19		
81.12.2x	Peinture vinylique intérieure		PM	PM			
81.2	Peintures intérieures sur Subjectiles en bois et dérivés du bois (Feuillus, Résineux, Bois etc...)						
81.22.1	Peintures intérieures en phase aqueuse						
81.22.1a	Peintures intérieures en phase aqueuse acryliques mates, satinées		PM	PM			
81.22.1y	Sur boiseries - laque satinée résistante à la rayure à base d'acrylique-polyuréthane en phase aqueuse		PM	PM			
81.3	Peintures intérieures sur Subjectiles Métalliques						
81.31.3	Protection de surface						
81.31.3a	Par galvanisation		PM	PM			
81.31.3b	Par métallisation		PM	PM			
81.31.3c	Par primaire anti-rouille		PM	PM			
81.31.3d	Par électrodeposition		PM	PM			
82.	TRAVAUX DE PEINTURE ET DE TRAITEMENT EXTERIEURS						
82.1	Peintures extérieures sur Subjectiles Minéraux Poreux						
82.11.1a	Peintures extérieures sur Subjectiles Minéraux Poreux	(→ A133) Sous-face du porte-à-faux extérieur du volume Sport Peinture d'aspect métallique brillant.	QF / FH	M2	255,33		
82.3	Peintures extérieures sur subjectiles métalliques						
TOTAL PARTIE ARCHITECTURE – BATIMENT							